

## **DROIT DE REPONSE DE LA SA BOUCOU RECYCLAGE AU SUJET DES ARTICLES PARUS LES 4 ET 7 OCTOBRE 2005 CONCERNANT LE CENTRE DE STOCKAGE DES DECHETS ULTIMES DE POUYFERRE**

Les critiques émanant du CVL et de quelques riverains sont la démonstration d'une méconnaissance totale du Site de Traitement des Déchets Ultimes de POUYFERRE, de ses équipements et de son fonctionnement.

La société BOUCOU RECYCLAGE, exploitante du site géré par le Syndicat Mixte de Traitements des Déchets, propose donc que soit organisée une rencontre sur le site avec les membres du CVL et tous les riverains qui le souhaiteraient afin de dissiper les nombreux malentendus à l'origine d'une polémique totalement injustifiée.

D'ores et déjà, la société BOUCOU RECYCLAGE fait observer :

- qu'elle n'a pas, pour sa part, constaté de mortalités particulières des oiseaux qui viennent sur la décharge (milans, corbeaux, oiseaux migrateurs séjournant quelques jours, etc...).
- que les milans qui auraient été retrouvés morts auraient dû être confiés par ceux qui les ont ramassés aux Services Vétérinaires, compétents pour déterminer l'origine de cette mortalité et rechercher la raison pour laquelle une seule espèce (les milans) serait atteinte alors que les autres espèces (corbeaux, oiseaux migrateurs, etc...) ne le seraient pas.

N'en déplaise au CVL, le site est doté d'équipements très performants.

Les traitements de lixiviats mis en œuvre font que les rejets dans « *la Mouscles* » ont les caractéristiques de l'eau déminéralisée. Un laboratoire indépendant procède à des analyses mensuelles accompagnées d'une étroite surveillance du ruisseau par des prélèvements réguliers, en amont et en aval du site.

D'une manière générale, il peut être affirmé que le site de POUYFERRE est doté d'équipements très performants, de lagunes de stockages et d'équipements de traitement judicieusement dimensionnés.

Le gardiennage du site est effectué durant les heures d'ouverture et toutes les admissions sont consignées sur des fichiers. Un système de vidéo surveillance sera bientôt installé.

Pour ce qui est des horaires d'activité, il est exact que ceux-ci fluctuent pour répondre aux particularités et aux nécessités de la collectivité en matière de saison touristique dans le cadre fixé par l'arrêté préfectoral d'autorisation.

Les envois, peu important du fait du compactage, sont régulièrement ramassés. Prochainement, le captage de biogaz et l'utilisation d'une torchère permettront de mieux traiter les émanations olfactives.

L'aspect paysagé du site fait l'objet d'attentions particulières pour traiter au mieux son intégration.

En ce qui concerne les déchets verts, ils ne sont pas déversés dans les casiers mais sur l'aire de compostage que comprend le site. Ils sont ensuite broyés et travaillés afin d'obtenir un compost de qualité.

Des contacts ont d'ailleurs été établis avec des agriculteurs des environs pour qu'ils puissent utiliser ce produit.

L'exploitation du site est donc réalisée de façon rationnelle et adéquate.

Pour toutes ces raisons, la société BOUCOU RECYCLAGE s'interroge sur la véritable motivation de ceux qui ont déclenché ces attaques médiatiques et qui entretiennent régulièrement la surenchère.

S'il s'agit, comme cela est probable, de régler des comptes, d'attiser des inimitiés ou des querelles politiques, la société BOUCOU RECYCLAGE tient à faire savoir qu'elle n'acceptera pas d'en être ni l'instrument, ni la victime.

Elle fait observer, ce que toute personne impartiale ne peut que constater, que les techniques et les modalités de traitement du site de POUEYFERRE sont bien plus adaptées et efficaces qu'elles ne l'étaient par le passé :

- traitement des lixiviats, autrefois inexistant
- compactage, autrefois inexistant
- affectation à l'exploitation de quatre personnes à temps plein, contre une et demi autrefois.
- Réalisation d'un compostage de déchets verts,

La société BOUCOU RECYCLAGE pense donc que les craintes, les suspicions ou les interrogations peuvent être levées par la rencontre et le dialogue. Elle se tient donc prête à répondre à toute demande qui lui sera adressée dans ce sens.

Mais elle souligne toutefois que le traitement des déchets est une nécessité qui s'impose à toutes les collectivités malgré les difficultés ou les inconvénients qui en découlent obligatoirement.